

## PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

<b>Événement :</b>	<b>34<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration</b>
<b>Date :</b>	25 septembre 2020
<b>Lieu :</b>	par vidéoconférence
<b>Statut :</b>	<b>Version finale</b>
<b>Participants :</b>	
Membres/suppléants ( <i>en l'absence des membres</i> ) :	Élise Barbé (FR, Présidente), Nathalie Denies (BE), Irena Ilieva (BG), Veronika Bilkova (CZ), Heiko Sauer (DE), Kertti Pilvik (EE), Elisavet Symeonidou-Kastadinou (EL), Yolanda Gamarra Chopo (ES), Snježana Bagić (HR), Oreste Pollicino (IT), Maria Lottidou Stylianou (CY), Mārtiņš Pāparinskis (LV), Lyra Jakulevicienė (LT), Verica Trstenjak (SI), Réka Varga (HU), Ines Vieira da Silva Ferreira Leiter (PT suppléante), Csaba-Ferenc Asztalos (RO), Verica Trstenjak (SI), Pavol Zilincik (SK), Tuomas Ojanen (FI), Anne Ramberg (SE), Philippe Boillat (CdE)
Directeur :	Michael O'Flaherty
Représentants de la Commission :	Emmanuel Crabit (JUST, pour les points 6 à 8 de l'ordre du jour), Barbara Nolan (JUST)
Services opérationnels :	Constantinos Manolopoulos (chef de l'unité Corporate Services), Andreas Accardo (chef de l'unité Coopération institutionnelle et réseaux), Ioannis Dimitrakopoulos (conseiller scientifique), Joanna Goodey (chef de l'unité Recherche et données), Ann-Charlotte Nygard (chef de l'unité Assistance technique et renforcement des capacités), Nicole Romain (chef de l'unité Communications et événements), Friso Roscam Abbing (conseiller en communication), Ioannis Dimitrakopoulos (conseiller scientifique), Adrianna Bochenek (Bureau du directeur), Elena Balzarini (unité Coopération institutionnelle et réseaux), Barbara Jaeschke (unité Coopération institutionnelle et réseaux), Rachel Forster (unité Coopération institutionnelle et réseaux)
Membres excusés :	Peter Kostelka (AT) ; Louise Halleskov Storgaard (DK) ; Sunniva McDonagh (IE) ; Elizbieta Karska (PL) ; Paulo Jorge Saragoça da Matta (PT)
Suppléants ( <i>en présence des membres</i> )/ Observateurs/ Invités/ :	Els Keytsman (BE), Gabriela Belova-Galeva (BG), Jan Lhotský (CZ), Eugenia Pastor (ES), Marco Fasciglione (IT), Leena Leikas (FI), Lawrence Early (CdE) Uranija Pirovska (OBS MK), Sasa Gajn (OBS RS) Carlien Scheele (EIGE), Tatiana Termacic (CdE), Sheena Keller (subventions de l'EEE et de la Norvège), Theodora Kostakopoulou (présidente du comité scientifique de la FRA)

# MINUTES MB MEETING

## Table des matières :

1	Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts.....	3
2	Brève série de présentations .....	3
3	Adoption du projet de procès-verbal de la 33 <sup>e</sup> réunion du CA .....	3
4	Rapport de la 57 <sup>e</sup> réunion du bureau exécutif et sur les activités de la présidente .....	3
	Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période .....	3
5	Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE en matière de droits fondamentaux .....	4
6	Session à huis clos I .....	5
	Session à huis clos II .....	5
7	Élection d'un membre du bureau exécutif .....	5
8	Élection de trois membres du comité budgétaire (CB) et de sept membres du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit).....	5
9	Virement budgétaire n° 2 et amendement n° 2 du document de programmation (DP) 2020 .....	6
10	Questions financières .....	6
11	Divers .....	7

## MINUTES MB MEETING

### 1 Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts

#### Principales conclusions :

- 1.1 La présidente souhaite la bienvenue à tous les participants, et en particulier aux membres du conseil d'administration nouvellement nommés. Elle se présente brièvement et présente le conseil d'administration.
- 1.2 Elle indique que trois États membres doivent encore désigner leurs membres au conseil d'administration, à savoir le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas.
- 1.3 La présidente présente le projet d'ordre du jour. Elle rappelle aux membres les prochaines élections au bureau exécutif et aux groupes de travail du conseil d'administration (CA), au comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) et au comité budgétaire (CB).
- 1.4 Le projet d'ordre du jour est adopté.
- 1.5 Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.
- 1.6 La présidente rappelle aux membres du CA la déclaration d'intérêts annuelle et encourage ceux qui ne l'ont pas encore fait à soumettre celle-ci aux services.

#### Décision :

- A. Le projet de procès-verbal de la 34<sup>e</sup> réunion du CA est adopté.
- B. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 2 Brève série de présentations

#### Principales conclusions :

- 2.1 Les nouveaux membres du conseil d'administration et les membres en exercice se présentent brièvement.

### 3 Adoption du projet de procès-verbal de la 33<sup>e</sup> réunion du CA

#### Principales conclusions :

- 3.1 Le projet de procès-verbal de la 33<sup>e</sup> réunion du CA est adopté.

#### Décision :

- C. Le projet de procès-verbal de la 33<sup>e</sup> réunion du CA est adopté.

### 4 Rapport de la 57<sup>e</sup> réunion du bureau exécutif et sur les activités de la présidente Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période

#### Principales conclusions :

## MINUTES MB MEETING

- 4.1 La présidente rend compte de la 57<sup>e</sup> réunion du bureau exécutif, qui s'est tenue le matin afin de préparer la 34<sup>e</sup> réunion du CA.
- 4.2 Elle rappelle également aux membres l'adoption par procédure écrite de la décision 2020/03 du bureau exécutif sur l'organisation de la 34<sup>e</sup> réunion du CA par vidéoconférence.
- 4.3 Le directeur se félicite de la première participation au CA de Mme Carlien Scheele, directrice de l'EIGE.
- 4.4 Il informe le conseil d'administration des activités passées de l'agence depuis la dernière réunion du CA en juin. Il présente le rapport du directeur et rend compte des faits saillants des cinq programmes de la FRA et des questions de gouvernance interne. Il attire l'attention sur le fait que l'agence a été en mesure de respecter ses principaux engagements malgré la situation de pandémie de COVID-19.
- 4.5 En présentant les travaux de l'agence, il souligne la gravité des conséquences sur l'élaboration des politiques en matière de droits fondamentaux, ainsi que l'augmentation de la couverture médiatique. Enfin, il donne des précisions sur les mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19 et alerte le conseil d'administration sur les risques connexes pour le travail opérationnel de l'agence, notamment pour la mise en œuvre en temps utile des travaux d'enquête sur le terrain. Le conseil d'administration reçoit également des informations actualisées sur les modalités de travail internes en réponse à la situation de pandémie de COVID-19.

## 5 Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE en matière de droits fondamentaux

### Principales conclusions :

- 5.1 Le président donne la parole au membre de la Commission pour qu'il fasse le point sur les travaux en cours de la Commission.
- 5.2 La Commission attire l'attention sur le fait que la présidente de la Commission, dans son discours sur l'état de l'Union, a mis fortement l'accent sur le respect des droits fondamentaux, des valeurs communes, de l'égalité, y compris l'égalité de traitement des personnes LGBTI, et sur la lutte contre l'antisémitisme.
- 5.3 La Commission souligne que cela se traduit par de nouvelles actions, notamment un plan d'action contre le racisme, le pacte sur l'immigration et l'asile, l'adoption prochaine du premier rapport annuel sur l'État de droit (prévue le 30 septembre), une nouvelle stratégie pour la charte (qui sera adoptée à la fin de 2020), un nouveau cadre stratégique de l'UE en faveur des Roms mettant l'accent sur l'égalité, l'inclusion et la participation (octobre 2020) et une nouvelle stratégie pour l'égalité LGBTI+ qui sera adoptée l'année prochaine. La Commission souligne que les données et l'assistance de la FRA pour soutenir les États membres occupent une place importante dans l'ensemble de ces stratégies et plans d'action.
- 5.4 Le conseil d'administration est informé du prochain forum sur les droits de l'enfant, qui doit contribuer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie en matière de droits de l'enfant.
- 5.5 La Commission remercie la FRA pour sa contribution à la récente conférence de la Présidence allemande sur l'antisémitisme.
- 5.6 Le CA est informé que la Commission travaille en vue de présenter une proposition de législation sur les services numériques d'ici la fin 2020 et une proposition législative sur l'IA au premier trimestre 2021.

## MINUTES MB MEETING

- 5.7 La Commission informe le CA de la proposition de révision du règlement fondateur de la FRA.

### 6 Session à huis clos I

### Session à huis clos II

#### Principales conclusions :

- 6.1 Session à huis clos I : les membres du conseil d'administration examinent des questions confidentielles.
- 6.2 Session à huis clos II : les membres du conseil d'administration examinent des questions confidentielles.
- 6.3 La présidente annonce à la plénière que, lors de la session à huis clos II, le conseil d'administration a décidé de proroger le mandat du directeur pour une période de trois ans à compter du 16 décembre 2020 et de le nommer à un grade supérieur.
- 6.4 La présidente demande que cette décision soit inscrite au procès-verbal de la 34<sup>e</sup> réunion du CA.

#### Décision :

D. Lors de sa deuxième session à huis clos, le conseil d'administration décide de proroger le mandat du directeur pour un mandat de trois ans à compter du 16 décembre 2020 et de le nommer à un grade supérieur.

### 7 Élection d'un membre du bureau exécutif

#### Principales conclusions :

- 7.1 La présidente préside l'élection d'un membre du bureau exécutif.
- 7.2 Elle informe le CA qu'elle a reçu la candidature d'Oreste Pollicino, membre italien.
- 7.3 Oreste Pollicino présente sa candidature et ses qualifications.
- 7.4 La présidente ouvre l'élection d'un membre du bureau exécutif. En l'absence de tout autre candidat et en l'absence d'une demande de vote, le membre italien Oreste Pollicino est élu membre du bureau exécutif.

#### Décision :

E. Oreste Pollicino (IT) est élu membre du bureau exécutif pour un mandat de deux ans et demi.

### 8 Élection de trois membres du comité budgétaire (CB) et de sept membres du comité de rédaction du rapport annuel (AREDIT)

#### Principales conclusions :

## MINUTES MB MEETING

- 8.1 Comité budgétaire : la présidente annonce avoir reçu la candidature de Sunniva McDonagh (IE).
- 8.2 En l'absence de la candidate, le chef de l'unité Corporate Services résume les qualifications de Sunniva McDonagh en son nom.
- 8.3 Sunniva McDonagh est élue au comité budgétaire pour un mandat de deux ans et demi.
- 8.4 AREDIT : La présidente annonce avoir reçu six candidatures : Irena Ilieva (BG), Elisavet Symeonidou-Kastadinou (EL), Réka Varga (HU), Oreste Pollicino (IT), Lyra Jakuleviciéné (LT) et Philippe Boillat (CdE).
- 8.5 Les candidats prennent la parole pour présenter leurs candidatures et leurs qualifications.
- 8.6 Irena Ilieva (BG), Elisavet Symeonidou-Kastadinou (EL), Réka Varga (HU), Oreste Pollicino (IT), Lyra Jakuleviciéné (LT) et Philippe Boillat (CdE) sont élus à l'AREDIT pour un mandat de 2 ans et demi.

<b>Décision :</b>	F. Sunniva McDonagh (IE) est élue membre du comité budgétaire pour un mandat de deux ans et demi. G. Irena Ilieva (BG), Elisavet Symeonidou-Kastadinou (EL), Réka Varga (HU), Oreste Pollicino (IT), Lyra Jakuleviciéné (LT) et Philippe Boillat (CdE) sont élus membres de l'AREDIT pour un mandat de deux ans et demi.
-------------------	---

## 9 Virement budgétaire n° 2 et amendement n° 2 du document de programmation (DP) 2020

### Principales conclusions :

- 9.1 Le chef de l'unité Corporate Services présente les procédures budgétaires du CA applicables au virement budgétaire n° 2 et à l'amendement n° 2 du DP 2020. Il présente des informations détaillées sur la proposition de réaffectation des fonds initialement prévus pour des activités qu'il n'est plus possible de réaliser en raison de la pandémie de COVID-19.
- 9.2 Il présente au conseil d'administration l'amendement n° 2 du DP 2020, qui rend compte de la révision des projets et de leurs budgets actualisés, ainsi que des mises à jour des indicateurs et objectifs de performance, des évaluations et des risques.

<b>Décision :</b>	H. Le conseil d'administration adopte le virement budgétaire n° 2 et l'amendement n° 2 du DP 2020.
-------------------	--

## 10 Questions financières

### Principales conclusions :

## MINUTES MB MEETING

- 10.1 Le conseil d'administration reçoit une présentation générale et une mise à jour de l'exécution budgétaire et des virements budgétaires qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

### 11 Divers

#### Principales conclusions :

- 11.1 La présidente annonce la prochaine réunion du conseil d'administration, qui se tiendra les 10 et 11 décembre 2020.
- 11.2 La présidente lance un appel à une candidature supplémentaire à l'ARECIT et à deux autres candidatures au comité budgétaire. Les élections pour ces postes vacants se tiendront lors de la réunion de décembre.

Date de la prochaine réunion : 10-11 décembre 2020

<b>Approuvé le :</b>	10 décembre 2020
<b>Par la présidente :</b>	

